

AFEM

ASSOCIATION DES FEMMES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE

Notre devise :

“Il n'y a pas d'avenir pour l'Europe sans garantie effective des droits fondamentaux des femmes et des hommes”



Créée par des femmes et des organisations de femmes de cinq pays européens, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie et le Portugal, suite à la 4^e Conférence mondiale des femmes, organisée par les Nations Unies à Pékin en 1995, l'AFEM est une fédération européenne régie par la législation française sur les associations. Elle regroupe des personnes, des associations et des plates-formes d'associations à but non lucratif des pays méridionaux de l'Union européenne.

Notre objectif : soutenir la construction d'une Europe démocratique et sociale, fondée sur le respect et la garantie effective des droits de la personne humaine, notamment de l'égalité entre femmes et hommes. L'AFEM œuvre pour la sauvegarde, le renforcement et l'application effective de l'acquis européen en matière de libertés et de droits fondamentaux, y compris des droits sociaux.

Association des Femmes de l'Europe Méridionale, siège social :

c/o UFCS, 6, rue Béranger, 75003 Paris, Tél. : 33 (0)1 44 54 50 58
contact@afem-europa.org - www.afem-europa.org





Une activité transnationale reconnue

Nos actions mettent en exergue les valeurs fondamentales européennes et les principes universels de la dignité humaine, de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux des femmes et des hommes. Elles visent à renforcer le partenariat de la société civile euro-méditerranéenne sur la base de ces mêmes valeurs et principes.

L'AFEM développe notamment :

- des activités d'interpellation et d'intervention sur les grands thèmes d'actualité nationale, européenne et internationale, ainsi que des activités de proposition relatives aux travaux de rédaction ou de modification d'instruments législatifs communautaires et nationaux;
- des campagnes transnationales et nationales d'information et de sensibilisation à l'acquise uropéen et matière de droits fondamentaux, auprès des citoyens et des citoyennes, des partenaires sociaux et des décideurs politiques ;
- des activités de recherche scientifique et de diffusion de la recherche.



Une représentativité fondée sur l'histoire

L'AFEM regroupe les associations et plate-formes d'associations les plus anciennes et les plus représentatives du mouvement des femmes des pays méridionaux de l'Union européenne. Parmi ces fédérations historiques sont représentées au Bureau de l'AFEM :

La Coordination Espagnole pour le Lobby Européen des Femmes (CELEM)

La Ligue Hellénique pour les Droits des Femmes (LHDF)

La Plateforme Portugaise pour les Droits des Femmes (PPDF)

Le statut de membre actif de l'AFEM est ouvert aux associations et plates-formes d'associations, ainsi qu'aux personnes physiques ressortissantes des États membres du sud de l'Union européenne. Le statut de membre sympathisant est ouvert à toute autre association, plate-forme d'associations ou personne physique qui adhère à nos valeurs et objectifs statutaires, comme le statut de membre bienfaiteur.

Consultez les nouvelles
et les archives de l'AFEM sur le site
www.afem-europa.org





Un dialogue permanent avec les institutions publiques internationales, européennes, nationales

L'AFEM poursuit un dialogue permanent avec les institutions du Conseil de l'Europe, des Nations Unies, de l'Union européenne et avec les autorités publiques nationales.

L'AFEM jouit du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe. Elle est membre élue de la Commission permanente représentant la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING, 4e pilier du CoE). Elle est habilitée à présenter des réclamations collectives en cas de violation de la Charte sociale européenne, selon le Protocole additionnel à celle-ci.

L'AFEM participe à la Plateforme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

L'AFEM est accréditée à la Commission du statut de la femme (CSW) de l'ONU, en sa qualité de membre du Conseil d'administration de l'Alliance Internationale des Femmes (AIF) élue par son 34e Congrès. Elle représente l'AIF auprès de l'UNESCO.

L'AFEM intervient sur les grands thèmes d'actualité, au niveau de l'Union européenne, notamment dans le cadre du Débat sur l'avenir de l'Europe et du processus pour la réforme des Traités. Elle mène aussi des actions relatives aux travaux de rédaction ou de modification d'instruments législatifs communautaires et nationaux. Elle participe régulièrement aux réunions des Commissions du Parlement européen.



Un large partenariat avec la société civile

L'AFEM est membre, membre associé et partenaire de nombre de plate-formes fédérant des organisations non-gouvernementales, au niveau international et européen :

L'Alliance Internationale des Femmes (AIF)

La Plateforme Non Gouvernementale Euromed

Le Mouvement Européen International (MEI)

La Plateforme des ONG du Secteur social

Le Forum Permanent de la Société civile

L'AFEM a apporté son soutien à la constitution du réseau de jeunes femmes :

Réseau EuroMed Gender Connection



Consultez le Catalogue de nos productions

et publications sur le site

www.afem-europa.org

AFEM

ASSOCIATION DES FEMMES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE

Bulletin d'adhésion / Renouvellement d'adhésion

NOM : PRENOM :

Nom de l'Association :

Adresse :

.....
Code Postal : Ville : Pays :

Tél. : Télécopie :

Courriel :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Cotise à l'AFEM pour l'année 2010 (comprenant l'abonnement à la Gazette) | |
| <input type="checkbox"/> A titre personnel | 45 € |
| <input type="checkbox"/> Ressortissant(e) d'un nouveau pays membre de l'UE | 20 € |
| <input type="checkbox"/> Etudiant(e) | 10 € |
| <input type="checkbox"/> Association | 90 € |
| <input type="checkbox"/> Association d'un nouveau pays membre de l'UE | 45 € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation de soutien à partir de | 155 € |
| <input type="checkbox"/> S'abonne à la Gazette pour un an | 15 € |

L'adhésion est approuvée par le Bureau de l'AFEM qui veille à donner une réponse immédiate.

L'inscription a lieu après réception du montant de votre cotisation :

- par chèque bancaire au nom de l'Association des Femmes de l'Europe Méridionale, adressé à : AFEM c/o UFSC, 6, rue Béranger, 75003 Paris,

- ou par virement (voir ci-dessous les coordonnées) : CIC

Code banque : 30066 - Code guichet : 10061 - N° de compte : 00010444301 - Clé : 22

Fait à le Signature :

Association des Femmes de l'Europe Méridionale
c/o UFCS : 6, rue Béranger, 75003 Paris, Tél. : 33 (0)1 44 54 50 58
contact@afem-europa.org - www.afem-europa.org

